



CAP Inspecteurs *(gestion publique)* du 3 juin 2010 Mouvement phase locale non comptables

① Le Président de la CAP a rappelé au préalable le mouvement national des cadres A comptables :

- M. Laurent Marie trésorier de Trie sur Baise sera affecté au 1/09/2010 à la trésorerie de Vic en Bigorre.
- M. Philippe Martinez trésorier de Castelnau sera affecté au 1/09/2010 à la trésorerie de Tournay.
- Mme Isabelle Carrère trésorière de Tournay sera affectée au 1/09/2010 sur un emploi non comptable.

Il a été rappelé que les postes de Trie et Castelnau n'ont pas été demandés et qu'ils seront donc vacants au 1^{er} septembre dans l'attente des affectations possibles en sortie d'école ou des lauréats de l'examen professionnel de B en A.

Sur ce dernier point, la CGT a demandé à ce que les postes restés vacants puissent être couverts par des lauréats de l'examen professionnel, un contrôleur du département des Hautes Pyrénées pouvant ainsi bénéficier de la mesure sans léser qui que ce soit puisque personne n'a demandé ces postes au 1^{er} septembre.

A ce titre, il est particulièrement alarmant de constater que des postes comptables ruraux restent désormais vacants signe d'une détérioration croissante des conditions d'exercice des missions dans ces postes.

② Examen de demandes de mutation au plan local :

Les postes vacants recensés sont les suivants :

- Adjoint à la trésorerie de Tarbes Municipale du fait de la mutation de Mme Michèle Bentz en qualité de Receveur Percepteur
- Chargé de mission SPL (réseau d'alerte, recouvrement des produits locaux) du fait de la mutation de Mme Geneviève Poisson en qualité de Receveur Percepteur.

DEMANDES RECENSEES

Echelon			Demandes formulées	Echelon/ancienneté
I12	LACAZE YVARS Yvette	1	Adjointe en SIP, SIP Lourdes	01/09/2004
		2	Inspecteur DDFiP	
I12	CHASSAGNOUX Pierre	1	Inspecteur DDFiP Pole GP, SPL	01/11/2007
I12	CHASSAGNOUX Monique	1	Adjointe en TP, TPM Tarbes	01/05/2009
I10	CARRERE Isabelle	1	Adjointe en RP, RP Tarbes Adour Echez	05/06/2009
		2	Adjointe en TP, TPM Tarbes	
I6	LAPORTE François	1	Adjoint en TP, TPM Tarbes	11/06/2009
		2	Inspecteur DDFiP Pole GP, FDL	
		3	Adjoint en TP, Paierie départementale	
		4	Adjoint en RP, RP Tarbes Adour Echez	
I6	CHABANNEN Nathalie	1	Inspecteur DDFiP	01/09/2009
		2	Adjointe en TP, TPM Tarbes	
I6	THERET Juliette	1	Adjointe en TP, TPM Tarbes	11/10/2009
I5	POUDRE Anne	1	Adjointe en TP, TP Lourdes	01/02/2010
		2	Adjointe en RP, RP Argeles Gazost	

Le mouvement proposé par la Direction locale a été le suivant :

- Mme Juliette Théret au Secteur Public Local chargée du réseau d'alerte et du recouvrement des produits locaux.
- Mme Isabelle Carrère à la trésorerie de Tarbes Municipale en qualité d'adjointe.
- Mme Nathalie Chabanne, réintégrée, affectée au service comptabilité/dépense/produits divers en remplacement de Mme Juliette Théret

....☞...

La direction a par ailleurs fait savoir que la demande de Mlle Anne Poudré perdait de sa pertinence du fait de la réorganisation du secteur public local à la DDFIP (*Mlle Anne Poudré assumera la charge de correspondante Hélios, accompagnement CHD, dématérialisation et recouvrements des produits locaux jusqu'au 1^{er} septembre 2010*).

La CGT qui a pris l'attache de l'intéressé avant la CAP a obtenu confirmation de cette situation.

La CGT a fait savoir que le mouvement a minima proposé par la direction n'était pas satisfaisant et ce, d'autant plus, qu'il ne tenait aucun compte de l'ancienneté dans l'échelon.

Ainsi, les demandes des inspecteurs 12^{ème} échelon auraient pu être acceptées et auraient dû primer celles proposées par la Direction.

La Direction a indiqué que la prise en compte des demandes de mutation des inspecteurs issus du pôle pilotage des ressources était susceptible de fragiliser celui-ci dans la période actuelle de mise en place effective de la fusion dans le département.

Cette décision de la Direction, et alors que des possibilités de mouvement existent, a pour effet principal de restreindre le droit à mutation.

Cette situation conforte l'analyse de la CGT sur les dérives attachées à la décentralisation au plan local du mouvement des inspecteurs non comptables.

La CGT a voté CONTRE cette proposition de mouvement et fera état au niveau central de la situation créée dans le département. [Rappel : ce mouvement ne sera définitif qu'à l'issue d'une CAP centrale qui se tiendra le 24 juin 2010.]

FO s'est abstenu.

③ Questions diverses :

➤ Lors de cette CAP, la situation de la trésorerie de Lourdes a également été évoquée et fera l'objet d'un développement plus complet par la CGT lors du prochain Comité Technique paritaire programmé le 14 juin 2010.

➤ La Direction a indiqué qu'elle sollicitait auprès de la DGFIP, à l'occasion du départ en retraite de M. Gaye, **la transformation de l'emploi de catégorie B sur des fonctions d'évaluateur en emploi de catégorie A.**

Pour autant, si cette transformation est approuvée, l'emploi de catégorie A (chargé de mission) créé ne sera pas affecté au service des domaines, ce qui revient à supprimer de fait un emploi au service des domaines.

Si cette demande devait se concrétiser, elle se traduirait, dans un contexte d'accroissement de la charge de travail du service au titre de la gestion du parc immobilier de l'Etat, par une détérioration, voire une disparition du service rendu aux collectivités au titre des évaluations immobilières qu'elles sollicitent auprès de nos services.

Ce service rendu aux collectivités représente de 25 à 30 % des évaluations effectuées annuellement par France Domaines (de 170 à 200 évaluations annuelles).

Les collectivités déjà affectées par l'abandon de l'ingénierie publique imposé aux DDE et DDA risquent donc de se voir confrontées au minimum à une détérioration du service rendu ou à l'obligation de se tourner vers des prestataires privés et payants sans garantie sur la qualité de la prestation.

Cette orientation, lourde de conséquences, sera combattue par la CGT qui va interpeller les élus du département particulièrement attachés à ce service.

L'élu CGT siégeant lors de la CAP : José Navarro.

XX



Bulletin d'adhésion

J'adhère au Syndicat National de la CGT Finances Publiques

NOM : Prénom :

Lieu de travail : Tél. :

Adresse électronique :

Date : Signature :

Bulletin à renvoyer à Alain Estrade (Centre des Finances de Tarbes) ou Pierre Durand (DDFIP)